

# Une proposition de démocratie "participative"

## PROPOSITION DE CRÉATION DE CONSEILS CITOYENS

Afin d'éviter la coupure qui s'est installée entre le peuple et ses élus. Alors que la mode est aux sondages d'opinion. Je propose la création de conseils citoyens sur le modèle des jury populaires.

À chaque niveau de décision : communes ou groupements de communes. Régions Nations UE Il est créé par tirage au sort sur les listes électorales un conseil citoyen. Ce dernier sera destinataire de toutes les mesures prises par le niveau pour lequel ils ont été désignés. Ce conseil a un rôle consultatif. Il s'exprime en particulier sur sa compréhension du texte annonçant les mesures prises, ainsi que sur leur pertinences. Chacun de ces conseils doit être représentatif de la composition socioculturelle de l'échelon concerné. Ils sont désignés pour une période d'un an. L'obligation de participation serait semblable à celles des jury populaires et avec une fréquence de réunion d'environ une par trimestre. L'échelon concerné met à leur disposition un lieu d'accueil ainsi qu'un secrétariat. Les délibérations de chaque conseil donnent lieu à un rapport qui est rendu public.

Par ce biais, on peut espérer que les textes à caractères législatifs ou réglementaire, adopteront progressivement un style et un vocabulaire accessible à tous. Ce mode de suivi devrait se substituer aux multiples sondages d'opinions et donc permettre des économies.

From liroquois Sun Mar 13 19:51:52 +0100 2005 From: liroquois Date: Sun, 13 Mar 2005 19:51:52 +0100  
Subject: commentaires Message-ID: <[+0100@www.dossier2007.net](mailto:+0100@www.dossier2007.net)>

"Ce conseil a un rôle consultatif" Alors il n'y pas démocratie.

Ces conseils tirés au sort sont une idée à creuser et pourraient permettre de conduire à l'expression de la volonté générale sur un thème particulier.